

# ETHIQUE, DROIT MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE

Semestre 1

Code Apogée : DBH1061M

3 ECTS / 30 heures de CM

**Master 1 Master Santé Publique**

Composante de gestion de l'UE :

Responsable de l'UE :

**DOMAINE SCIENCES TECHNOLOGIE SANTE**

**Département de Biologie Humaine**

**Daniel Malicier, François Locher, Valérie Siranyan**

## Programme de l'enseignement :

**Droit de la santé**  
**M. Malicier 15 h de CM**

- Droit des patients
- Responsabilité médicale : pénale, civile, administrative et disciplinaire.
- Infection nosocomiales : définition, responsabilité et réparations.
- L'expertise médicale amiable et contentieuse.

**Ethique médicale :**  
**F. Locher, V. Siranyan 15h de CM**

- Définition des produits de santé : enjeux et perspectives, influences des instances européennes.
- Risques liés à l'utilisation des produits de santé : la réforme de la pharmavigilance, la sécurité sanitaire et les autorités compétentes, les conséquences de l'affaire du « médiateur » sur notre système de santé, la gestion des conflits d'intérêts.
- Responsabilité du fait des produits défectueux : l'exemple du vaccin contre l'hépatite B ou les prothèses PIP

## Modalités d'évaluations de l'unité d'enseignement :

**Droit de la santé**

Session 1 : écrit

Session 2 : oral de 20 minutes

**Ethique médicale**

Session1 : écrit et contrôle continu

Session2 : oral de 20 minutes

(Modalités données à titre indicatif, les modalités précises sont votées tous les ans par le CA sur proposition du CFVU)

## Vos enseignants dans cette UE :

Daniel Malicier, François Locher, Valérie Siranyan